

*Soyez les bienvenus
au conseil de quartier Mouton-Duvernet
(édition mai 2016)*

Le conseil de quartier est une instance d'information, de consultation et de concertation, de dialogue et d'élaboration de projets d'intérêt collectif sur tous les sujets intéressant la vie de notre quartier.

Sur quel secteur ?

L'ensemble de la zone à l'intérieur du périmètre délimité par la rue Froidevaux, l'avenue du Maine, la rue d'Alésia, la rue de la Tombe Issoire et l'avenue René Coty

Comment ça fonctionne ?

Notre conseil se réunit environ 3 fois par an en **réunion plénière** ouverte à tous les habitants, associations et acteurs socio-économiques du secteur, éventuellement avec le concours des membres du conseil municipal et des administrations compétentes.

Son ordre du jour se nourrit :

- de propositions des habitants ayant un impact sur notre quartier (aménagement urbain, développement du lien social, animation culturelle, amélioration de la vie quotidienne,)
- d'informations et de débats sur les sujets que les habitants souhaitent creuser à l'échelle du quartier (ex : l'accessibilité pour tous ...)
- de consultations sollicitées par la mairie d'arrondissement ou la mairie de Paris (plan local d'urbanisme, nouvel espace vert, ...)
- de questions, sujets ou problématiques diverses que les habitants souhaitent voir aborder.

Entre les séances plénières, des **groupes de travail** se réunissent. Ils sont organisés autour d'un thème précis pour analyser en profondeur un sujet, et apporter aux réunions plénières matière à réflexion et/ou propositions détaillées et travaillées.

Comment concrétise-t-on le fruit de nos débats ?

En émettant des vœux à l'attention de la Maire de l'arrondissement, et éventuellement de la Maire de Paris

En finançant des actions locales sur des budgets dédiés à notre conseil (dans la limite annuelle de 3306 euros en fonctionnement courant et de 8264 euros en investissements à long terme)

En faisant des propositions ou des remarques à l'intention des élus de l'arrondissement dans leurs domaines respectifs de compétence

Sur quels sujets travaille plus particulièrement notre conseil ?

Groupe «**Libérez les livres**» (animatrices : Nelly Mauchamp et Frédérique Malherbe) :

Objectif : Organiser une fois par mois, un samedi matin, un rendez-vous d'apport et d'emprunt gratuits de livres, place Michel Audiard, dans l'esprit de « Circul'Livres »

Groupe «**Ciné-Quartier**» (animateurs : Jacques Guénée et Nicolas Mansier) :

Objectif : Organiser une fois par mois, un mardi soir, au cinéma Chaplin Denfert, la projection d'un film, suivi d'un débat, avec une volonté assumée d'offrir aux habitants une diversité de genres

Groupe «**Rue Daguerre**» (animateurs : Nicolas Mansier, Nathalie Portmann) :

Objectif : Elaborer des propositions et avis sur le réaménagement de la rue Daguerre décidé par la municipalité pour 2017 à la suite du projet soumis en 2011/2012 par le conseil de quartier

Groupe «**Avenue du Général Leclerc**» constitué avec le conseil de quartier Jean Moulin – porte d'Orléans (animateurs : Nicolas Behr, Frédéric Boitard)

Objectif : Proposer un réaménagement de l'avenue depuis le périphérique jusqu'à la Place Denfert Rochereau y compris la Porte d'Orléans et la Place Hélène et Victor Basch, dans une perspective globale d'aménagement : voirie (circulation des voitures, voies de bus, pistes cyclables...), métro, trottoirs, éclairage, commerces, etc. et examiner dans cette perspective les étapes annuelles de réalisation des travaux

Groupe «**Handicap-Accessibilité citoyenne**» (animateur : Frédéric Behuret) :

Objectif : dans la perspective de la mise en accessibilité généralisée, aller vers les personnes en situation de handicap, travailler sur les aspects de voirie (en collaboration avec les autres groupes du conseil), réfléchir à l'accessibilité des commerces, faire écho aux demandes administratives ou juridictionnelles. Participer au conseil local du Handicap

Groupe «**Place Denfert Rochereau** » (animateur : Nicolas Mansier) :

Objectif : élaborer des propositions d'évolution et d'amélioration de la place Denfert-Rochereau et du début de l'avenue René Coty (circulation des piétons, des cyclistes, des motos et des voitures, jardins de la place, pavillons Ledoux, Catacombes, musée de la Résistance, accueil des touristes, etc.). Ce groupe travaille avec les deux conseils de quartier Montparnasse-Raspail et Montsouris-Dareau au sein du conseil place Denfert-Rochereau, présidé également par Nicolas Mansier.

Groupe «**Compost** » (animatrice : Anne-Claire Gadenne)

Objectif : créer et gérer des installations de compostage dans le quartier pour recueillir les déchets végétaux des ménages et les transformer en compost utilisable.

Groupe «**Communication** » (animateur : Jean-Emmanuel David):

Objectif : Inciter le maximum d'habitants à s'associer aux réflexions, projets et animations du conseil du quartier, Contribuer à faire connaître son rôle et ses actions. Diffuser des informations intéressant le quartier.

Comment participer ?

En assistant aux séances plénières et en y intervenant ;

En s'inscrivant aux groupes de travail constitués et en y apportant ses idées, remarques et suggestions ;

En devenant **conseiller de quartier**

Qui sont les conseillers de quartiers ?

Les Conseils de quartier sont régis par une charte spécifique à chaque arrondissement. Dans le 14ème, un Conseil est composé de 60 membres (les conseillers de quartier) : 32 habitants, 10 représentants d'associations, 14 personnes « ressources » et 4 élus qui n'ont pas de droit de vote au sein du Conseil de quartier. En cas de démission ou de carence d'un conseiller, celui-ci est remplacé par élection au sein d'une séance plénière.

Selon les termes de la charte (décidée en conseil d'arrondissement), seuls les conseillers de quartier titulaires peuvent voter les vœux et les utilisations de budget. Souvent un vote de l'ensemble des personnes présentes précède le vote formel des conseillers.

Le conseil est géré en dehors des réunions plénières par un Bureau élu pour la durée de la mandature, composé d'un président (Renaud Lambert), un vice-président (Rodolphe Boespflug), et de membres du Bureau (Jean-Emmanuel David, Tiphaine Dubost, Laure Guizerix, Thierry Véron).

Le président et le vice-président gèrent les affaires courantes, signent les dépenses du conseil. Ils consultent et réunissent éventuellement les membres du Bureau. Souvent ces réunions prennent la forme d'un Bureau élargi, avec les animateurs des groupes de travail, notamment.

Où trouver de l'information, comment prendre contact ?

- en séance plénière, auprès du Bureau et des animateurs de groupes de travail
- en s'inscrivant sur la liste de diffusion des comptes-rendus et convocations
- en écrivant au conseil : cmoutonduvernet@gmail.com
- en consultant la page Facebook: <http://www.facebook.com/cmoutonduvernet> (visible sans inscription)
- en consultant la page Twitter : twitter.com/cmoutonduvernet
- en regardant régulièrement les panneaux d'information du conseil : place Jacques Demy (place du marché de la mairie) sur le mur de l'école élémentaire - 15 avenue du Général Leclerc, sur le mur de l'hôpital de la Rochefoucauld - 13 rue Rémy Dumoncel, sur le mur de la maison du développement économique et de l'emploi
- en prenant contact avec le service Démocratie Locale de la mairie du 14ème au 01 53 90 66 25.
- en allant le site Web de la mairie d'arrondissement : www.mairie14.paris.fr rubrique Vie Citoyenne - sous-rubrique Conseils de quartier (comptes-rendus de réunion, composition du conseil, charte des conseils du 14ème, ...)